Image not found or type unknown

Garde d'enfants alternée mon fils refuse de vivre chez moi

Par **Darkwooman**, le **28/06/2016** à **23:50**

Bonjour,je suis en garde alternée pour mes deux mais depuis mon aménagement sur le var mon fils de 15 ans est resté avec son père à Marseille pour finir ça 3eme années et mettre toute les chances de son côté pour le brevet,un accord en nous.Le problème c'est que pour la seconde il est inscrit dans un lycée en plein coeur des quartiers mal fréquenté, il y a eu même des meutre etc.. et ou la section européenne n'y est pas.je l'ai inscrit sur manosque dans un tres bon lycée mais mon fils refuse de vivre à la campagne.je souhaite demander la garde total, pensez vous que j'ai mes chances et suis je obligé de prendre un avocat ? Car financièrement je suis tres tres limitée. Merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés